



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION**

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes intéressées que le Comité de démolition tiendra une séance le **3 octobre 2023, à 19 h 30**, à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac situé au 3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0, afin de statuer, conformément au règlement 1 600 régissant la démolition d'immeubles, sur la demande d'autorisation de démolition de l'immeuble suivant :

- **Bâtiment principal situé au 8, 1<sup>re</sup> avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac.**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au **29 septembre 2023, 23 h 59**, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier à l'adresse courriel [greffe@vsmsll.ca](mailto:greffe@vsmsll.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Louis Pilon, greffier et responsable des Services juridiques  
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
3000, chemin d'Oka  
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité relativement à cette demande à ladite séance.

Tous les documents relatifs à cette demande sont disponibles pour consultation au bureau du greffier, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023.



Louis Pilon

Greffier et responsable des Services juridiques